



Bruxelles, le 22 février 2018  
(OR. fr)

---

**Dossier interinstitutionnel:**  
**2015/0148 (COD)**

---

6053/1/18  
REV 1

CODEC 178  
CLIMA 23  
ENV 71  
ENER 45  
TRANS 65  
IND 44  
COMPET 64  
MI 75  
ECOFIN 96

#### NOTE POINT "I/A"

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

---

Objet: Projet de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2003/87/CE afin de renforcer le rapport coût-efficacité des réductions d'émissions et de favoriser les investissements à faible intensité de carbone et la décision (UE) 2015/1814 (**première lecture**)  
- Adoption de l'acte législatif

---

1. Le 16 juillet 2015, la Commission a transmis au Conseil sa proposition<sup>1</sup>, fondée sur l'article 192, paragraphe 1 du TFUE.
2. Le Comité économique et social a rendu son avis le 9 décembre 2015<sup>2</sup>. Le Comité des régions a rendu son avis le 7 avril 2016<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> doc. 11065/15.

<sup>2</sup> JO C 71 du 24.2.2016, p. 57.

<sup>3</sup> JO C 240 du 1.7.2016, p. 62.

3. Le Parlement européen a arrêté sa position en première lecture sur la proposition de la Commission le 6 février 2018. Le résultat du vote du Parlement européen reflète l'accord de compromis intervenu entre les institutions et devrait donc pouvoir être accepté par le Conseil<sup>1</sup>.
4. En conséquence, le Comité des représentants permanents est invité à confirmer son accord et à suggérer au Conseil:
- d'approuver la position du Parlement européen en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, telle qu'elle figure dans le document PE-CONS 63/17, les délégations hongroise, croate et polonaise s'abstenant;
  - de décider d'inscrire au procès-verbal de cette session les déclarations figurant à l'addendum à la présente note.

Si le Conseil approuve la position du Parlement européen, l'acte législatif est adopté.

Suite à la signature par le président du Parlement européen et par le président du Conseil, l'acte législatif est publié au Journal officiel de l'Union européenne.

---

<sup>1</sup> doc. 5860/18.